

Les personnages de Soursac

Pas d'illustres, de simples personnes passées à la postérité par leurs réparties qui amusaient grands et petits, sans aucune méchanceté...

C'était la Meutou – La Jeannette – La Marie C.

Pourquoi l'article « la » précédait-il le prénom féminin et pourquoi pas « le » à celui des hommes ? Domination masculine ? Instinct de propriété ? Ou référence identitaire ? Affectueuse familiarité ?

Commençons par la plus ancienne, LA MEUTOU :

Je l'ai bien connue à Autranges, bien vieille pour mes yeux de cinq ou six ans, mais son voyage à Paris et ses réparties étaient bien connus. Comme beaucoup de Corrégiens, sa fille était « montée » à Paris pour travailler, plus exactement à Pantin. Un jour, elle décide d'aller la voir. Pensez l'expédition, elle qui ne devait pas avoir quitté chez elle. Ca devait se situer avant la période du tacot. Il fallait donc aller à Ussel, puis prendre le train à grande ligne, pour arriver à la gare d'Austerlitz où l'attendait sa fille. Voyage long, jalonné de beaucoup de gares. Aussi lie-t-elle conversation avec « une dame gentille » et « son petit garçon bien élevé ».

- « De quoi vivez-vous à la campagne ? »
- « On mange des coutillières. »
- « Ah ? »
- « Oui, ce qui grimpe après les ramailleurs. »
- « Ah ? »

Arrivée à Paris et voulant être reconnaissante envers ses aimables compagnons, elle dit au petit garçon : « Veux-tu chechi ? veux-tu chela ? », sans doute quelque friandise tirée de son sac...

(Pour les non initiés : les coutillières sont des haricots qui grimpent aux rames).

Vers 1930-1931, la Meutou était déjà malade, elle avait de l'asthme qui le tenait au lit l'hiver. Un jour, maman me dit « vas porter les médicaments à la Meutou », médicaments apportés par le tacot, la pharmacie étant à Neuvic. Quel ne fut pas mon étonnement de la trouver au lit avec sa coiffe blanche... et la cigarette à la bouche ! Sans doute vit-elle mon étonnement ? « Jeannette, j'ai de l'asthme, c'est des cigarettes à l'eucalyptus. » Tu m'en apportes, prends les sous que j'ai préparés, dans le tiroir et prends un sou pour toi. » Ce que je n'ai pas fait vous pensez bien, et je pars en courant à la maison, annoncer cette nouvelle *inouïe*

-« Mémée, la Métou fume des cigarettes pour son asthme »

Pensez, une femme, qui plus est, âgée !

Ce n'était pas son seul médicament, elle portait de jour comme de nuit un cataplasme sur la poitrine.

- « Mais il est froid » dit ma grand-mère.
- « Ca ne fait rien, ça me « pare du vent ».

Elle s'arrêtait à la maison, revenant des bois du Loudeix chercher son fagot.

La Jeanneton

Voisine de Soursac, personne souriante, marchant à grandes enjambées, entraînant son « cotillon » au même rythme, coiffée de son fichu ou de son chapeau, suivant les saisons. Elle venait au puits avec son petit seau, celui-ci étant léger, se détache de la chaîne, patatras ! Il surnage sur l'eau, « comment le sortir de là ? » se demande-t-elle, penchée sur cet abysse ! Arrive M. Jacquard, réfugié des pays de l'Est, fort serviable et jovial.

- « Que faites-vous, Jeanneton ? »
- « Ah, M. Jacquard, c'est gagnou, mon sillou est tombé dans le pont. »

Consciente que ce dernier ne devait pas connaître le patois, elle avait « francisé » sa réponse. Ce qui voulait dire « c'est difficile, mon seau est tombé dans le puits ». C'est « gagnou » concernait un cochon, qui plus est, un petit cochon plutôt indiscipliné.

De quoi vivait-elle après avoir passé toute sa vie en journées chez les autres ? Petit pécule donné par la Mairie ? Quelques pièces du tronc de St Antoine de Padoue destiné aux pauvres ? Une raie de pommes de terre plantées dans un champ d'un voisin serviable ? Sa soupe cuisait sur un maigre feu alimenté par des fagots ramassés dans les bois.

Un jour, étant malade, elle est allée finir ses jours à Rabès.

La Marie C.

Elle habitait au-dessous de chez la Jeanneton, dans un ancien fournil à pain. Elle était tombée dans la misère après des déboires de partages que je ne connais pas suffisamment pour les évoquer. Elle aussi allait au même puits, avec un seau léger, claudiquant fortement ; c'est tout juste si en arrivant chez elle il restait de l'eau pour faire cuire ses pommes de terre. Ah, ces pommes de terre ! Tous les gamins du coin allaient les manger, non qu'ils en soient privés chez eux, qu'y trouvaient-ils dans cet antre enfumé avec une Marie C. sentant le pétrole avec lequel elle se débarrassait de ses poux ? Peut-être pour lui dire :

- « Marie, chantez-nous votre chanson. »

C'était une complainte tragique, qu'elle avait composée, retraçant ses malheurs dont elle ne démordait pas. Ce qui lui valait quelques convocations chez le juge de Paix à Lapeau. Elle s'y rendait prenant l'autobus de 16h.

- « Marie, comment vous allez remonter ce soir ? » disait ma mère.
- « Je couche à la prison, les femmes des gendarmes me portent la soupe. »

La prison, seulement une simple pièce destinée à garder quelques contrevenants aux lois, en attendant leur transfert à Tulle. Sûrement un « trois étoiles » par rapport à chez elle.

Pour éviter toute rencontre ulcérante, elle passait par le chemin de la Sogne pour aller à la boulangerie. Sa miche sous le bras, elle repartait par le même itinéraire, la *gougnote* en chemin par un grand trou intérieur. Certains enfants la rejoignaient :

- « Marie, chantez-nous votre chanson. »

Je ne le faisais pas, ma mère, compatissant aux malheurs des autres, me l'avait demandé. Je la trouvais malheureuse et avait un peu honte de l'insistance des copines. Pauvre Marie, elle devait avoir les mêmes subsides que la Jeanneton !

Pour la Marie C., les pommes de terre « dégustées » par les petits gamins, étaient remplacées par les parents et quelques voisins lui donnaient des choux-raves (rutabagas). Parfois ma mère lui portait du bouillon (on est toujours riche de quelqu'un » dixit J.R.).

Toutes deux auraient-elles pu améliorer l'ordinaire par les fruits des chemins : petites fraises, mûres, pommes, noisettes, noix et châtaignes ? Pas sûr, il fallait se courber, toute une vie de dur labeur leur avait fait perdre toute souplesse. Il me semble que la Jeanneton devait avoir un petit jardin, l'ayant vu ramasser les bouses de vache comme engrais...

Toutes deux faisaient un fagot de bois mort et de genêts secs, qu'elles portaient sous le bras ou à l'épaule.

A l'école, elles ne devaient pas y être allées longtemps, parlant mieux le patois que le français. Sauf la Marie C., ayant eu à faire à des hommes de loi, plaidant même. Et puis, n'a-t-elle pas composé une chanson compréhensible ? Je me souviens de cette phrase : « ils m'ont laissé les yeux pour pleurer ». Pauvre Marie, toute une vie de chagrin ! Sans doute a-t-elle été vite accueillie auprès du Bon Dieu « où toute larme sera séchée ».

Aix juin 2003